



# Immatriculation Impossible

Par **kevin13**, le **27/01/2013** à **12:15**

Bonjour,

Tout d'abord je vous remercie pour le service mis en place.

Mon problème est que j'ai acheté un véhicule depuis un mois et demi, à un professionnel mais celui-ci n'a toujours pas fait de déclaration d'achat à la préfecture. Ce qui bloque l'immatriculation de mon véhicule.

Je souhaite soit annuler la vente soit l'obliger a déposer cette déclaration. Malheureusement lors de l'achat j'ai payé en espèce et sans facture.

pensez vous que j'ai une chance de récupérer mon argent si j'engage une procédure au tribunal?

Cordialement